



Chèque falsifié et abus de confiance

Par **nouvel**, le **17/01/2009** à **10:10**

j ai acheter un camion funéraire en 2003 pour creation de societe de transport de corp avent de mise bière donc j ai fais un chèque de banque de banque de 10000milles euros mais l acheteur l a remis a sa banque qu au mois de mars avec une rature au lieu qu il soit a son nom il la a rature et la mis au nom de sa femme donc ma banque la refuse et a recréditer mon compte qui étais dans le rouge il m ont conseiller de porter plainte contre lui car il n avait pas le droit de me faire cela donc actuellement je me retrouve chez huissiers a payer 100 euros par moi sur ce camion que je me suis séparer mais ce que que je voudrais savoir mes droits pour l attaquer car je ne refuse pas de payer ma dette mais au moins la vrai valeur du camion car il ne valait pas ce prix la et il ma vu arriver en espérant que vous pouvez m aidez et me diriger vers un avocat de mon secteur merci d avance